



A l'attention de Monsieur le Préfet,

PREFECTURE du Val de Marne
21-29 avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Monsieur le Préfet,

En application de l'article R. 512-2 du Code de l'environnement, je, soussigné Monsieur David BEAUQUIN, agissant en qualité de directeur industriel et matériel, vous adresse le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) concernant l'établissement de Bonneuil-sur-Marne.

Cette demande annule et remplace la précédente demande qui vous avait été adressée le 1^{er} septembre dernier. Le dossier qui l'accompagnait est retiré.

Le dossier joint à la présente demande se compose des parties suivantes :

- PARTIE A : Demande d'autorisation d'exploiter
- PARTIE B : Description des installations
- PARTIE C : Etude d'impact
- PARTIE D : Etude de dangers
- PARTIE E : Notice hygiène et sécurité
- PARTIE F : Annexes
- PARTIE G : Plans

Chacune des parties C et D est accompagnée d'un résumé non technique à destination du public lors de l'enquête publique.

La partie G comporte une carte au 1/25 000^{ème} sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation, ainsi qu'un plan au 1/1 000^{ème} des abords de l'installation. A noter que pour des raisons de dimensionnement et conformément à l'article R.512-6 du code de l'environnement, le plan au 1/200 requis est joint à une échelle réduite de 1/500.

Les rubriques de la nomenclature pour lesquelles les installations sont classées sont indiquées dans la partie A du DDAE.

En restant à disposition de vos services pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiteriez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Neuilly-sur-Marne, le 23 octobre 2014

Pour la société Eiffage Travaux Publics Ile-de-France / Centre


D. BEAUQUIN
Directeur Industrie et Matériel
Région IDF/CENTRE